

La liste des compressions n'en finit pas. Le temps me manque pour les énumérer au complet. Toutefois, ma plus grande déception est de constater que les réalisations de ce gouvernement sont bien en-deçà de ses promesses. Il s'était prétendu bienveillant; or, que nous offre-t-il? Un nouveau programme très dur du point de vue social. Avant les élections, l'universalité des programmes sociaux constituait un principe sacré pour les conservateurs, mais voilà maintenant qu'ils le battent en brèche. Le gouvernement remet en question le régime de pensions, la répartition des allocations familiales, les logements sociaux, les transferts fédéraux aux provinces dans le domaine de l'enseignement, des soins de santé et des prestations d'aide sociale.

Avec le temps, l'écart grandissant entre les promesses du gouvernement et ses réalisations deviendra de plus en plus manifeste pour les Canadiens. Les gens ont de bonnes raisons de se mettre à perdre confiance dans ce gouvernement. Que celui-ci ne l'oublie pas avant que les sondages dont les conservateurs sont si fiers actuellement ne leur montrent qu'ils tombent en défaveur.

M. Caldwell: Monsieur le Président, je voudrais demander au député ce qui serait un déficit raisonnable pour lui. Jusqu'à quel point le laisserait-il monter? Près du quart de nos impôts sont absorbés actuellement par le service de la dette. A combien le déficit devrait-il monter? Quel niveau devrait-il atteindre pour être raisonnable?

M. Keeper: Monsieur le Président, de toute évidence, je voudrais, comme tous les Canadiens, que le déficit soit réduit au minimum. Mais j'ai voulu montrer dans mon discours qu'en réduisant les dépenses publiques comme il l'a fait, le gouvernement va aggraver le chômage, ce qui va faire grimper le coût des programmes sociaux et faire baisser les recettes de l'État. Par conséquent, nous risquons fort d'aboutir à un déficit supérieur à celui d'aujourd'hui. C'est exactement ce qui s'est produit en Colombie-Britannique.

Il m'apparaît important que le gouvernement consacre sa priorité à l'emploi plutôt qu'au déficit. Il s'y était engagé. En s'occupant avant tout de l'emploi et en redonnant du travail aux gens, il en tirerait des revenus avec lesquels il pourrait vraiment réduire le déficit.

M. Nickerson: Monsieur le Président, j'ai une observation à faire. J'ai écouté attentivement l'ancien député de Winnipeg-St. James, maintenant député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper). Comme il pensait ne pas pouvoir se faire réélire dans sa circonscription, et il avait sans doute raison, il s'est présenté ailleurs. Il a reproché au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses électorales.

En fait, il a essayé de faire peur aux Canadiens. Il leur a dit: «Voyez ce que fait le gouvernement. Il veut réduire le nombre d'emplois et réduire les prestations sociales.»

● (1520)

Je voudrais que le député de Winnipeg-Nord-Centre regarde la réalité en face. Que s'est-il passé depuis deux mois que le nouveau gouvernement est au pouvoir? N'est-il pas vrai que 30,000 nouveaux emplois ont été créés au Canada? C'est dans cette direction que le gouvernement s'oriente.

L'Adresse—M. Beatty

Prenez les taux d'intérêt. Nous avons promis de les faire baisser, et en l'espace d'à peine deux mois, les taux d'intérêt ont diminué de près de 1 p. 100. Cela va relancer le secteur du bâtiment et faire baisser les taux hypothécaires. J'invite le député à regarder la réalité en face au lieu de nous servir des discours néo-démocrates qui ne veulent rien dire.

M. Keeper: Monsieur le Président, comme nous voulions connaître les faits, j'ai demandé au député de prier ses collègues du cabinet de communiquer l'étude qui analyse les conséquences de l'exposé économique sur l'emploi au Canada.

Le député a parlé de 30,000 nouveaux emplois. Je le mets au défi de me dire combien de ces emplois sont à temps partiel et combien sont à temps plein. Il a fait mention des taux d'intérêt. Nous savons que les taux d'intérêt sont à la baisse. Ils sont à la baisse parce que l'économie américaine est au ralenti. Il y a là de quoi s'inquiéter. Je voudrais que le député s'arrête à cela et fournisse des renseignements à l'égard des analyses dont il est question dans l'exposé économique.

M. le vice-président: S'il n'y a pas d'autres questions, j'accorderai la parole à l'honorable ministre du Revenu national (M. Beatty) pour qu'il participe au débat.

L'hon. Perrin Beatty (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, on me pardonnera peut-être de faire une légère digression et de commencer mes observations en vous souhaitant la bienvenue à la Chambre des communes et en vous félicitant pour vos nouvelles et importantes fonctions. Je sais que vous les assumerez avec beaucoup de distinction et d'énergie.

Au nom des députés qui siègent ici à la dernière législature, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux députés qui se sont joints à nous à la Chambre des communes. Avec leur ardeur, leur enthousiasme et leurs idées toutes fraîches, ils contribueront grandement aux délibérations du Parlement, et pourront nous aider à apporter un renouveau au gouvernement et aux services qu'il offre aux Canadiens. Ce sera un honneur de travailler avec eux.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance à mes électeurs pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. C'est la cinquième fois qu'ils m'élisent depuis 1972, et je veux tout simplement leur assurer que je ferai l'impossible pour m'acquitter de mes responsabilités envers eux et pour me montrer digne du grand honneur qu'ils me font.

Le 4 septembre, usant de leur bulletin de vote qui est leur arme la plus efficace, les Canadiens ont tracé une nouvelle voie à l'État fédéral pour le reste de la décennie. Ils ont imposé au Parlement l'obligation entre toutes de régénérer l'économie nationale. Ils ont donné ordre au gouvernement de promouvoir la prospérité individuelle de chaque Canadien. Ils nous ont encouragés à analyser soigneusement toutes les solutions qui orienteraient le gros des services de l'État, en particulier les services financiers, vers les besoins des nécessiteux. Les Canadiens nous ont donné l'avertissement que pour le gouvernement, la justice véritable commence par un traitement juste, considéré et respectueux de chacun de ses citoyens. En ma qualité de ministre du Revenu national et de ministre chargé de Postes Canada, c'est là un message que j'ai très bien entendu.